labelle
D'AMOUR ET DE NATURE

L'INFO MUNICIPALE

Volume 22 – Numéro 6
6 juillet 2022

MOT DE LA MAIRESSE

Bonjour,

La belle saison est enfin arrivée! J'aimerais débuter ce mot de la mairesse en remerciant chaleureusement notre équipe des travaux publics, sous la supervision de Daniel Thibault. Cette équipe, ainsi que le Service de l'horticulture ont travaillé d'arrache-pied pour remettre notre municipalité en état suite au long hiver que nous avons eu et à lui donner une couleur estivale. Merci à chacun d'entre vous.

Nos nombreux projets avancent, pas aussi vite que nous le souhaiterions, mais ils avancent. Je pense au chemin du Lac-Baptiste et à la montagne Verte. Le nouveau stationnement est presque complété, l'ancien a été condamné, nous avons changé la règlementation pour le stationnement et installerons sous peu un nouvel affichage à cet effet. Je vous rappelle qu'il est interdit de se stationner sur ce chemin, principalement puisque les véhicules d'urgence peinent à passer lorsqu'il y a des véhicules stationnés sur la rue.

Au niveau du chemin du Lac-Labelle, une autre étape a été franchie en lien avec sa réfection. L'évaluation des chemins admissibles au programme PIIRL a été fait il y a quelques semaines. Ce résultat confirme que ce chemin a grand besoin d'être refait. Nous sommes maintenant en attente du PIIRL version 2023, sur lequel nous pourrons enfin déposer notre demande afin d'aller de l'avant pour obtenir une subvention pouvant aller jusqu'à 90 % du coût des travaux.

Nous avons donné un mandat à la firme de sécurité, Groupe Sûreté, pour s'assurer de faire respecter certains de nos règlements au courant de l'été. Ne soyez pas surpris de les voir sur notre territoire tout l'été. Ces derniers seront présents sur des horaires rotatifs.

Dernièrement, la Municipalité a renouvelé sa banque de photos de ses employés. Bien des gens ne savent pas qui est qui. Prochainement, nous allons donc vous présenter des employés avec leur photo dans les pages de ce bulletin. Ces gens sont ceux qui font le succès de notre municipalité. J'espère que vous apprécierez de les découvrir de cette façon.

En terminant, les membres du conseil municipal et moi vous remercions pour votre présence lors des séances du conseil. De nouvelles personnes se joignent aux assidus et cela occasionne une superbe dynamique. Nous sommes vraiment chanceux à Labelle de vous avoir. Chacun a son opinion, le respect est là. Respect envers les élus, la direction et surtout respect des citoyens envers les citoyens, même s'il peut y avoir divergence d'opinion. Je suis vraiment fière de nous toutes et tous. À Labelle, on sait se parler. Vos commentaires, bien souvent, nous tirent vers le haut. Merci, vous êtes une communauté impliquée et nous l'apprécions sincèrement.

Je profite de l'occasion pour vous souhaiter de bonnes et belles vacances estivales ! On se croisera assurément lors des activités sur notre territoire. Je vous invite d'ailleurs à venir faire vos achats au Marché de la Gare tous les dimanches de l'été.

Bon début d'été !

Vicki Emard
Mairesse

SUIVI DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 20 JUIN 2022

Voici le compte-rendu des principaux dossiers traités lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 20 juin 2022.

Suite à l'appel d'offres public pour des travaux de remplacement des stations de pompage du Moulin et Paiement, le tout conformément aux documents d'appel d'offres numéro 2022-02 préparés par la firme d'ingénierie FNX INNOV et la Municipalité, le conseil a accepté la soumission de Nordmec Construction inc au coût de 572 136,00 $, plus les taxes applicables. Les coûts reliés à ce contrat seront payés par le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ).

Considérant que le projet d'élargissement de la route 117 entre Labelle et Rivière-Rouge comporte plusieurs inconvénients économiques, sociaux et environnementaux (voir le texte complet de la résolution), le conseil a adopté une résolution pour demander au ministère des Transports du Québec de revenir sur sa décision de forcer un trajet qui ne répond pas aux besoins et attentes du milieu et de revenir au projet initial de route à 4 voies avec chaussées séparées passant par les lignes électriques au sud de l'actuelle route 117 pour un développement durable de l'économie et l'avenir du Québec.

Étant donné le départ du directeur du Service de sécurité incendie et sécurité publique, le conseil a autorisé la conclusion d'une entente avec la Régie du Service de sécurité incendie de la Vallée de la Rouge en vertu de laquelle celle-ci fournit à Labelle un officier de garde 24/7 ainsi qu'un soutien administratif.

Enfin, le conseil a procédé à l'adoption du règlement numéro 2022-354 modifiant le règlement numéro 2008-157 interdisant l'utilisation des fertilisants et des pesticides. Ainsi, l'utilisation du Bti (contrôle biologique des insectes piqueurs) n'est plus permise sur le territoire de la Municipalité.

Voici le compte-rendu des principaux dossiers traités lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 20 juin 2022.

Administration, finances et ressources humaines

Le conseil a autorisé l'achat de bacs de différents formats pour la collecte des matières résiduelles pour un montant maximal de 18 000 $. Cette dépense a été payée par l'excédent non affecté (surplus accumulé).

Dans le cadre du projet de construction du nouveau garage municipal, le conseil a accepté la demande de paiement numéro 1 du Groupe Piché au montant total de 337 060.94 $ incluant les taxes, conformément au certificat préparé par PLA Architectes, en date du 2 juin 2022.

Le conseil a autorisé l'embauche de deux nouveaux animateurs au camp de jour pour l'été 2022. Il s'agit de Mme Julianne Albert et M. Étienne Renouf.

Compte tenu de la forte hausse du coût de la vie et du fait que les conventions collectives et les contrats de travail des employés étaient conclus pour plusieurs années, et, dans le but de demeurer concurrentiel sur le marché de l'emploi, le conseil a autorisé une augmentation de 5 % des salaires des employés régis par ces ententes à compter du 1er juillet 2022.

Urbanisme et environnement

Le conseil a autorisé la vente d'articles de plage (sauf les articles en plastique), de sucreries glacées et breuvages sur les trottoirs, places et parcs publics pour la saison estivale 2022. Cette autorisation exclut la vente lors d'événements municipaux ou communautaires dans les parcs à moins d'une autorisation du Service de la culture, des loisirs et du tourisme de la Municipalité.

Une demande de dérogation mineure a été présentée et il a été résolu :

- D'accepter pour la demande numéro 2022-016, la dérogation pour aménager une 2e entrée véhiculaire menant à une case de stationnement afin de desservir le 2e logement et ce, tel que proposé. En vertu du règlement numéro 2009-178, un délai de 18 mois est accordé suivant l'adoption de la résolution afin de débuter les travaux visés sans quoi la résolution devient nulle et non avenue. Le tout, situé au 140 et 140 A, rue du Collège.

Une demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) a été présentée et il a été résolu :

- D'accepter la demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2022-017 du secteur noyau villageois pour agrandir le bâtiment principal d'une dimension de 40 pi x 40 pi face au boulevard du Curé-Labelle selon les plans professionnels déposés et les conditions suivantes :
  - Qu'un aménagement paysager soit ajouté au pied de l'enseigne.
  - Que deux pots ou bacs à fleurs soient installés à la marquise de l'entrée du commerce durant la saison estivale chaque année.

En vertu du règlement numéro 2015-253, un délai de 18 mois est accordé suivant l'adoption de la résolution afin de débuter les travaux visés sans quoi la résolution devient nulle et non avenue. Le tout tel que présenté à la propriété constituée du lot numéro 5 010 298.

Règlements

Les règlements suivants ont été adoptés :

- Règlement numéro 2022-355 modifiant le règlement numéro 2015-246 concernant le nourrissage des animaux sauvages;
- Règlement numéro 2022-356 modifiant le règlement numéro 2018-293 portant sur l'obligation de lavage des embarcations afin d'assurer la protection et la conservation des cours d'eau de Labelle;
- Règlement numéro 2022-357 relatif au fonctionnement et aux conditions d'utilisation de la bibliothèque municipale;
- Règlement numéro 2022-358 modifiant le règlement numéro 2017-273 relatif au stationnement et à la circulation et abrogeant le règlement numéro 2021-321.

Un avis de motion ainsi qu'un projet de règlement ont été déposés relativement à l'adoption à une date ultérieure des règlements suivants :

- Règlement numéro 2022-359 relatif à l'abrogation du règlement numéro 11 pour faciliter le déneigement des chemins et rues de la Municipalité;
- Règlement numéro 2022-360 relatif à l'abrogation du règlement numéro 54 concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières;
- Règlement numéro 2022-361 relatif à l'abrogation du règlement numéro 97.11 prévoyant l'imposition des taux de taxes municipales par résolution;
- Règlement numéro 2022-362 relatif à l'abrogation du règlement numéro 2005-111 pour une saine gestion à l'effet d'éliminer les soldes de taxes inférieurs à 2 $;
- Règlement numéro 2022-363 relatif à l'abrogation du règlement numéro 2009-186 et du règlement numéro 2010-198 relatifs à la contribution pour fin de parcs, terrains de jeux ou d'espaces verts.

Questions

Mme la mairesse, Vicki Emard, a répondu aux questions qui lui ont été adressées, aidée de ses conseillers ou de la direction lorsque requis.

Veuillez prendre note que la séance ordinaire du conseil du mois de juillet 2022 aura lieu **le lundi 18 juillet 2022 à 19 h 30.**

****

Pour mieux vous informer, certains de ces dossiers font ou feront l'objet d'articles plus détaillés dans *L'Info municipale*, dans les journaux ou dans d'autres publications que vous pouvez consulter. Dans certains cas, des avis publics seront publiés légalement par leur affichage à l'hôtel de ville ainsi que sur le site Web de la Municipalité. Vous pouvez aussi, pour le détail de l'ensemble des décisions du conseil ou pour prendre connaissance des règlements adoptés, visualiser les procès-verbaux et les règlements à la section « Conseil municipal » du site de la Municipalité au http://www.municipalite.labelle.qc.ca. En outre, vous pouvez communiquer directement avec moi au 819-681-3371, poste 5004.

La directrice générale et greffière-trésorière, Claire Coulombe

DÉROGATION MINEURE

Il y aura une séance ordinaire du Conseil municipal le lundi 18 juillet 2022 à 19 h 30 et celle-ci sera tenue en présentiel :

Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur une demande de dérogation mineure soit :

Demande #2022-019 : Demande de dérogation mineure de 24 mètres carrés pour la construction d'un bâtiment accessoire pour l'exploitation d'un usage complémentaire artisanal sur un emplacement résidentiel.

Le tout sur le lot 5 010 465, situé au 5148, boulevard du Curé-Labelle.

Toute personne intéressée relativement à ces demandes de dérogation mineure peut transmettre ses commentaires au conseil municipal avant la séance à l'adresse suivante :

ccoulombe@municipalite.labelle.qc.ca . Des informations peuvent être obtenues en contactant la direction du Service de l'urbanisme au 819 681-3371 poste 5008 ou à mtrdel@municipalite.labelle.qc.ca .

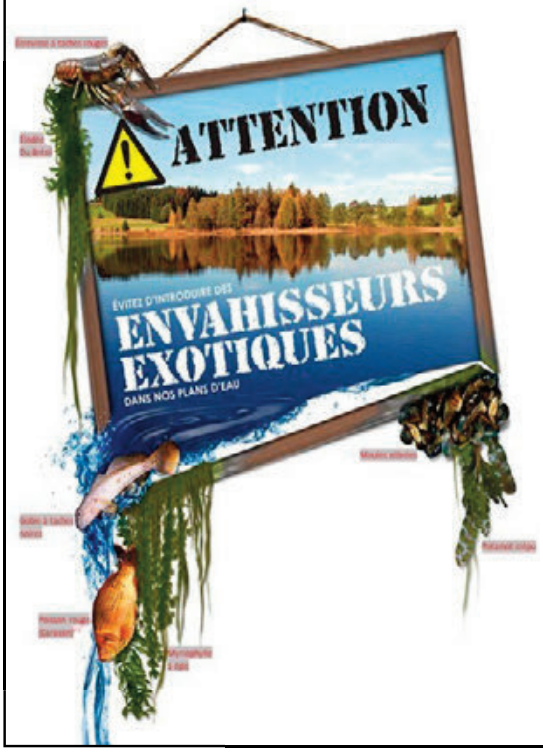

Les espèces exotiques envahissantes peuvent être catastrophiques pour la faune et la flore des plans d'eau du Québec!

SI VOUS UTILISEZ UNE EMBARCATION :

AVANT et APRÈS USAGE

INSPECTEZ votre embarcation et votre matériel ;
REJETTEZ boue, végétaux et animaux loin d'un plan d'eau ;
VIDEZ l'eau de cale, du moteur et du vivier ;

NETTOYEZ à l'eau chaude, à haute pression ou laissez sécher 5 jours votre embarcation et le matériel qui a été en contact avec l'eau ;
NE REMETTEZ PAS à l'eau vos appâts de pêche.

SI VOUS AVEZ UN AQUARIUM :

NE REJETEZ JAMAIS des poissons, des tortues, des plantes, de l'eau d'aquarium ou de jardins aquatiques dans les cours d'eau ou dans les fossés, drains et égouts.

Pour plus d'informations : environnement.gouv.qc.ca/biodiversité/espèces-exotiques-envahissantes
www.mffp.gouv.qc.ca/la-faune/espèces/envahissantes
www.planstlaurent.qc.ca

Communiqué bulletin municipal

La Patrouille verte du CER visitera les citoyens cet été et remettra des accroche-portes indiquant la qualité des matières dans les bacs

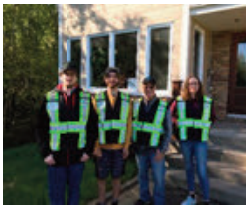

Sous le thème *La **bonne** matière à la **bonne** place,* les résidents de Labelle recevront cet été la visite de la Patrouille verte du Complexe environnemental de la Rouge en collaboration avec la MRC des Laurentides. En plus de donner à 4 personnes une expérience de travail auprès du public, les patrouilleurs, toujours bien identifiés par leur dossard de sécurité, verront à ce que la population ait toute l'information nécessaire à l'optimisation du recyclage et compostage.

La Patrouille fera une inspection visuelle des bacs noirs, verts et bruns. Par la suite, un patrouilleur s'adressera aux occupants des résidences en leur donnant toute l'information nécessaire pour bien participer à la collecte des matières recyclables et des matières organiques. Un accroche-porte indiquant la qualité des matières qui se retrouvent dans les bacs sera laissé même si les occupants sont absents.

Nous vous rappelons qu'il est interdit de mettre des matières recyclables (papiers, cartons, contenants de verre, plastique et métal) et compostables (restes alimentaires et résidus verts) dans le bac noir. À cet effet, des autocollants seront apposés sur les bacs pour indiquer s'il s'agit d'un bac à déchets, matières organiques ou matières recyclables. On peut se procurer ces autocollants à l'hôtel de ville de sa municipalité.

Les citoyens de Labelle sont ainsi invités à diminuer la quantité de déchets enfouis (bac noir) et à participer pleinement à la récupération des matières recyclables (bac vert), des résidus domestiques dangereux et matériaux de construction (Complexe Environnemental de la Rouge) sans oublier les objets en bon état qui peuvent être apportés au Comptoir d'Entraide de Labelle.

Pilotée par le Complexe environnemental de la Rouge, la Patrouille verte est un projet réalisé en collaboration avec les municipalités, la MRC des Laurentides ainsi que l'aide financière du programme Emploi Été Canada 2022 et du centre de tri de matières recyclables Tricentris.

DATE DE TOMBÉE DE LA PROCHAINE ÉDITION

L'Info municipale

Merci de nous aider à vous offrir un journal local qui nous ressemble.

Date de tombée 15 juillet 2022

Date de parution 3 août 2022

Prenez note des numéros de téléphone suivants pour joindre le Service des travaux publics

Bureau: 819 681-3371, poste 5010

Urgence voirie: 819 429-9111

Toute autre urgence: 911

Maladie corticale du hêtre

La maladie corticale du hêtre survient lorsque les spores des champignons s'introduisent par des blessures faites à l'écorce, entre autres celles causées par la cochenille du hêtre, un insecte exotique. Cet insecte suceur crée des milliers de micro blessures dans l'écorce afin de se nourrir. Une substance produite par la cochenille empêcherait la cicatrisation des blessures. Les spores des champignons pathogènes peuvent y germer, et ce, sans réaction immédiate de l'arbre.

Le processus de dégradation du bois de hêtre est assez rapide, mais il diffère légèrement selon la source du problème. Le bois de hêtre est très sensible à la carie de l'aubier et du cœur, quelle que soit l'origine de l'infection. La vitesse de dégradation du bois chez les individus atteint de cette maladie varie selon leur diamètre : les plus gros sont plus résistants que ceux de 30 cm ou moins de diamètre qui, eux, cassent les premiers, souvent avant même de mourir sur pied.

Il n'existe pas de solution efficace pour réduire les sources de propagation ni de moyens directs pour maîtriser les populations de cochenilles qui aide à transmettre la maladie. Cependant, certaines interventions contribuent à réduire la vulnérabilité des peuplements et de travailler sur la régénération en essences feuillues recherchées. Le hêtre demeure exploitable dans la mesure où les tiges renferment du bois d'œuvre ou du bois destiné aux pâtes et papiers.

Avant de procéder à des interventions sylvicoles en vue de minimiser l'impact de la maladie corticale du hêtre dans un peuplement divers facteurs doivent être analysés. En effet, outre l'âge, la taille et la vigueur des arbres, il faut tenir compte de la composition du peuplement et de la densité en arbres (McCullough et al. 2005). L'état de santé du peuplement devrait d'abord être bien examiné. Des interventions ne devraient être envisagées que lorsque la condition du peuplement le requiert. Le but de toute manipulation devrait être d'obtenir un meilleur état de santé général du peuplement (Burns and Houston 1987). Les hêtres sains avec peu ou sans cochenilles devraient être identifiés et protégés (Heyd 2004). Ces arbres sains auront le plus souvent une écorce lisse exempte de d'irrégularités et de crevasses (Burns and Houston 1987). Une fois ces arbres identifiés, ils doivent être protégés en laissant des arbres protecteurs autour d'eux qui limiteront l'exposition aux agents de stress (Farrar and Ostrofsky 2006).

Une fois que la maladie est passée et que le site est stabilisé, une régénération naturelle s'installera,cependant la plantation d'arbres peut être nécessaire si la forêt a été considérablement atteinte et que l'on veut favoriser une plus grande diversité d'arbres dans le site. (Sources : Service canadien des forêts,

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs).

Fédération des producteurs forestiers du Québec

Bibliothèque Lancia-Monette

www.mabiblioamoi.ca/labelle

La Municipalité de Labelle est fière d'annoncer l'abolition des frais de retard à la bibliothèque. L'objectif est d'assurer une plus grande accessibilité et d'encourager les citoyens à fréquenter ce lieu de savoir et de culture.

Malgré l'abolition des frais de retard, la période de prêt demeure de 21 jours et celle-ci devra être respectée pour ne pas pénaliser les autres abonnés. Les avis de retard demeurent en place afin de rappeler aux abonnés de rapporter leurs documents. De plus, les frais de remplacement en cas de documents perdus ou endommagés seront toujours exigés.

Club de lecture de la banque TD : *Mythique et légendaire*

À partir du 25 juin, pour les 2 à 12 ans. Un cadeau t'attend lors de ton inscription et des prix seront attribués au hasard à la fin de l'été!

Heures d'ouverture

Mardi:	13 h à 17 h 18 h 30 à 20 h 30
Mercredi:	12 h 30 à 16 h30
Jeudi:	13 h à 17 h 18 h 30 à 20 h 30
Vendredi :	10 h à 12 h 12 h 30 à 16 h 30
Samedi:	9 h à 12 h 30

7393, boul. Curé-Labelle
819 681-3371, poste 5021
biblio@municipalite.labelle.qc.ca

Abonnement : Résidents et contribuables : gratuit. Apportez une preuve de résidence ainsi qu'une preuve d'identité lors de votre inscription.

Fraîchement arrivés sur nos tablettes

Auteur : Jussi Adler-Olsen
Titre : Sel : la neuvième enquête du département V

Face au suicide d'une femme, Carl Morck et son équipe rouvrent une affaire non résolue datant de 1988. Au fil de l'enquête, ils découvrent le modus operandi d'un tueur en série qui choisit une victime tous les deux ans et maquille les meurtres en accident ou suicide. Sur chacune des scènes de crime, un tas de sel est retrouvé. Dernier volume de la série.

Auteur : Joël Dicker.
Titre : L'affaire Alaska Sanders

Avril 1999, à Mount Pleasant, dans le New Hampshire. Le corps d'Alaska Sanders est découvert près d'un lac. Onze ans plus tard, l'affaire prend une nouvelle tournure lorsque le sergent Perry Gahalowood, convaincu d'avoir élucidé le crime à l'époque, reçoit une lettre anonyme troublante. Avec l'aide de son ami Marcus Goldman, il tente de faire la lumière sur ce meurtre.

Auteur : Marc Levy
Titre : 9. [Tome 3], Noa

Des vies sont en danger. Une reporter d'investigation va s'infiltrer en terrain ennemi. Le temps est compté. Le Groupe 9, plus uni que jamais, repart en mission. L'avenir de tout un peuple est en jeu. De Londres à Kyïv, de Vilnius à Rome, un roman d'aventures et d'espionnage au suspense trépidant, une histoire qui interpelle et invite à réfléchir sur le monde qui nous entoure.

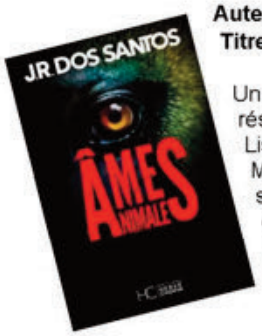

Auteur : J.R. dos Santos
Titre : Âmes animales

Un corps est retrouvé dans l'un des réservoirs de l'Océanarium de Lisbonne. Pour sauver son épouse, Maria Flor, qui est la principale suspecte, Tomas Noronha enquête et découvre ainsi le projet secret de la victime en rapport avec l'intelligence animale.

FESTIVAL STRADIVARIA
Alexandre Da Costa

Alexandre Da Costa et John Roney
STRADIVARIUS INTIME

Vendredi 22 juillet 19 h 30
À la chapelle, 29, rue du Couvent

Gratuit pour tous et accès VIP disponible sur le site web: www. festivalstradivaria.ca

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

Tournoi de golf et souper bénéfice annuel 2022

Le 9 juin dernier, sous la présidence d'honneur de madame Jo-Annie Degré-Blais, copropriétaire du restaurant La P'Tite Patate Chez Léo, et en présence de madame Vicki Émard, mairesse, la Chambre de commerce de Labelle tenait la 8e édition de son tournoi de golf et souper bénéfice annuel au Club de golf de Nominingue.

La journée a suscité de chaleureuses retrouvailles et de la bonne humeur à profusion appréciées par la centaine de personnes qui ont participé au tournoi et/ou au souper.

Monsieur Stéphane Paradis, président de la Chambre, remercie tous les gens d'affaires, joueurs ou commanditaires, qui ont généreusement soutenu la réalisation de nos activités! Il remercie également nos irremplaçables bénévoles!

WOW! Un franc succès que cette journée! Rendez-vous en 2023!
(Vous pouvez visualiser des photos sur notre page Facebook.)

Société d'histoire de Chute-aux-Iroquois

Ouverture le jeudi de 13 h à 16 h
à partir du 2 juin 2022

Ou sur rendez-vous
Info : 819 681-3371 poste 5022
Luc David : 819 275-3808
Courriel:
societedhistoire@municipalite.labelle.qc.ca

Situé au sous-sol de la maison de la culture
7393, boulevard du Curé-Labelle

COMPTOIR D'ENTRAIDE DE LABELLE

Notre super vente est de retour

du 11 au 15 juillet 2022

Tous nos vêtements, souliers et sacs à main, livres et articles pour la maison sont à

50 % de réduction

Ou vous remplissez un sac pour aussi peu que 5 $

Nous serons ouverts tous les samedis de juillet et août de 10 h à midi !

127, rue du Collège
Labelle
819 686-1878

MARCHÉ DE LA GARE DE LABELLE

Le Marché de la gare de Labelle est de retour pour une quatrième année à la magnifique gare de Labelle.
Tout au long de l'été, venez vous approvisionner chez nos différents marchands:

A la Guise de Manon
Bois de St-Cyr
Les Jardins du rapide
Huilerie Koura
Fromagerie du P'tit train du Nord
Ecologik
Régal Nomade
Les Fées sorcières
Bio Sauvage
Fondation la Traversée
Les Jardins enracinés
Boulangerie au Son du Pain
Symbiose AlimenTerre
Che churros - empanadas
Tout cru dans le bec
Un moment de douceur
Ferme de la Colline
Fruits forestiers
Vignoble Spirit Léonard
Ferme des montagnes dorées
Les jardins de Simone

Venez acheter et vous aurez droit au tirage de prix de présence : un sac du marché incluant 50 $ de produits de nos marchands. (Valeur de 65 $).

En plus, venez rencontrer notre belle équipe de bénévoles qui se feront un plaisir de vous rencontrer et notre talentueux accordéoniste qui sera avec nous tout l'été.

NOUS VOUS ATTENDONS TOUS LES DIMANCHES
DU 26 JUIN AU 4 SEPTEMBRE 2022
DE 9 h À 13 h

LE MARCHÉ DE LA GARE DE LABELLE

Les marchands locaux et producteurs de la région vous proposent fruits et légumes, pains, fromages, pâtisseries, kimchi, temphé, des olives et bien d'autres.

Les beaux jours d'été sont à nos portes, quoi de mieux que de faire de bonnes provisions de produits de notre terroir en achetant local!

Le Club de l'Âge d'Or de Labelle

Le Club de l'Âge d'Or de Labelle a terminé ses activités jeudi le 16 juin 2022. Le conseil d'administration souhaite une belle saison estivale à tous les membres et au plaisir de se rencontrer le mardi 6 septembre 2022 pour le début des activités 2022-2023.

Agriculture Urbaine de Labelle

Les bacs ont été installés devant différents commerces et espaces publics.

La majorité des bacs ont été planté de divers légumes. L'utilisation de ces bacs sont en libre-service. Régalez-vous!

Vous êtes intéressé à vous impliquer ! Communiquez avec Léandre Morache: lmorache@municipalite.labelle.qc.ca

LANCEMENT

POLITIQUE FAMILIALE
MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS

La Municipalité de Labelle vous invite à découvrir sa nouvelle Politique pour les familles et les aînés lors d'un vin et fromage

MERCREDI 27 JUILLET
- 17 h -
BIBLIOTHÈQUE LANCIA-MONETTE
7393, boul. du Curé-Labelle

Pour information
819 681-3371 poste 5021
biblio@municipalite.labelle.qc.ca

labelle
D'AMOUR ET DE NATURE

AIMEZ-NOUS SUR FACEBOOK!

Cette page se veut un outil vous informant sur différents événements, activités ou autres ayant lieu dans notre Municipalité. Vous pourrez donc être mis au courant rapidement des nouveaux documents disponibles sur le site Web de la Municipalité ou d'activités mises sur pied par la Municipalité.

Habitation pour personnes âgées de 75 ans et +, autonomes ou en légère perte d'autonomie, au 27, rue du Couvent, Labelle

Inscrivez-vous sur notre liste d'attente dès maintenant.

Contactez Martine Piché, directrice générale,
Au 873-563-8507 en semaine entre 9 h à 15 h
ou par courriel à manoirlabellois@hotmail.com

Mois	Jour	Heure	Activités	Organisme	Lieu
Juillet	**11 au 15**		Grande vente	Comptoir d'Entraide	127, rue du Collège
Juillet	**15**		Date de tombée de L'Info municipale	Municipalité de Labelle	
Juillet	**18**	**19 h 30**	Séance ordinaire du conseil municipal	Municipalité de Labelle	Salle Wilfrid-Machabée
Juin 26 au 4 septembre		**9 h à 13 h**	Marché de la gare	Chambre de commerce	178, rue du Dépôt
Juillet	**22**	**19 h 30**	Alexandre Da Costa et John Roney	Festival Stradivaria	29, rue du Couvent La Chapelle
Juillet	**27**	**17 h**	Lancement de la politique familiale municipalité amie des aînés	Municipalité de Labelle	7393, boulevard du Curé-Labelle
Août	**3**		Date de parution de L'Info municipale	Municipalité de Labelle	

Municipalité de Labelle, 1 rue du Pont, Labelle (Québec) J0T 1H0
Tél. : **819 681-3371** • Téléc. : **819 686-3820**
www.municipalite.labelle.qc.ca
Pour publication: info@municipalite.labelle.qc.ca

INFO MUNICIPALE : COPYRIGHT 2020, MUNICIPALITÉ DE LABELLE. TOUS DROITS RÉSERVÉS.